

News Release Communiqué



Ministry of Finance

Ministère des Finances

Pour diffusion immédiate

Le 18 décembre 2007

NOUVEAU TAUX D'INTÉRÊT POUR LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO À TAUX VARIABLE

Une option de placement sûre et flexible offerte aux Ontariennes et Ontariens

QUEEN'S PARK - Le gouvernement de l'Ontario a annoncé aujourd'hui que le nouveau taux d'intérêt accordé sur les Obligations d'épargne de l'Ontario à taux variable passerait à 4,10 % pour les six prochains mois.

« Nous sommes fermement résolu à prendre les mesures nécessaires pour que les Obligations d'épargne de l'Ontario demeurent concurrentielles par rapport aux autres types de placements similaires, a déclaré le ministre des Finances, M. Dwight Duncan. En choisissant les Obligations d'épargne de l'Ontario, les investisseurs sont assurés que les fonds investis demeurent ici même en Ontario, contribuant ainsi à la prospérité de la province. »

Des Obligations d'épargne de l'Ontario sont émises chaque année depuis 1995. Les taux d'intérêt des obligations à taux variable sont revus et rajustés tous les six mois en fonction des conditions alors observées sur le marché. Ce nouveau taux d'intérêt s'applique aux Obligations à taux variable achetées entre 2001 et 2007. Un autre taux sera à nouveau fixé le 21 juin 2008.

Les obligations à taux variable forment l'une des trois options de placement en obligations d'épargne de l'Ontario, qui sont proposées chaque année au cours des trois premières semaines de juin. Les Obligations d'épargne de l'Ontario à taux fixe et à taux accélérateur ne sont pas touchées par ce changement de taux d'intérêt.

« Les Obligations d'épargne de l'Ontario donnent aux investisseurs ontariens l'occasion de réaliser un placement sûr dans l'avenir économique vigoureux et résilient de la province », a poursuivi M. Duncan.

Les Obligations d'épargne de l'Ontario sont garanties à 100 % par la province de l'Ontario et sont offertes uniquement aux résidents de l'Ontario. Ces obligations sont vendues dans les banques, sociétés de fiducie, caisses populaires, *credit unions* ainsi que par l'intermédiaire de courtiers en valeurs mobilières à l'échelle de la province au cours des trois premières semaines de juin.

- 30 -

Renseignements :
Steve Erwin
Bureau du ministre
416 325-3645
Available in English

Scott Blodgett
Ministère des Finances
416 325-0324

Pour plus de précisions, visitez le site www.fin.gov.on.ca